

CHAMPION IRON FAIT LE POINT SUR L'IMPACT DES FEUX DE FORÊT AU QUÉBEC

MONTREAL, le 6 juin 2023 /CNW/ - (SYDNEY, le 7 juin 2023) - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (OTCQX : CIAFF) (« Champion » ou la « Société ») fait le point sur les feux de forêt au nord de Sept-Îles (Québec) qui ont un impact sur le chemin de fer utilisé par la Société pour transporter du concentré de minerai de fer de haute pureté de sa mine du Lac Bloom (« Lac Bloom ») jusqu'au port de Sept-Îles (le « chemin de fer »).

Des feux de forêt ont été déclarés le 28 mai 2023 (heure de Montréal) à environ 300 kilomètres au sud du Lac Bloom, entraînant des interruptions du chemin de fer depuis le 30 mai 2023. Les installations de Champion n'ont subi aucun dommage et la Société n'a connaissance d'aucun dommage important au chemin de fer ni aux infrastructures tierces et par conséquent, s'attend à ce que le service puisse reprendre à brève échéance. Bien que les interruptions du chemin de fer et de la principale route d'accès puissent avoir un impact sur la chaîne d'approvisionnement requise pour maintenir la pleine capacité opérationnelle au Lac Bloom, la Société bénéficie d'une grande capacité de stockage de concentré de minerai de fer sur son site minier, ce qui permet d'atténuer l'incidence sur ses opérations. Les opérations se poursuivent donc au Lac Bloom, toutefois la Société s'attend à des retards importants au niveau des ventes de son minerai de fer produit en raison de l'interruption du chemin de fer.

Le chef de la direction de Champion, M. David Cataford, a déclaré : « Nous remercions sincèrement tous nos employés, nos partenaires d'infrastructures tierces, toutes les autorités locales et les personnes impliquées pour les efforts déployés afin de gérer la situation actuelle. Ces événements soulignent l'importance de la collaboration avec les parties prenantes locales pour atténuer les impacts sur les communautés locales et l'environnement, tout en protégeant la santé et la sécurité de tous. Nos pensées sont avec les résidents locaux, incluant nos partenaires innus, qui ont dû déclarer l'état d'urgence qui a entraîné l'évacuation de milliers de résidents dans la région de Sept-Îles et dans d'autres régions du Québec. »

À propos de Champion Iron Limited

Champion, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue Minerai de fer Québec inc., détient et exploite le complexe minier du Lac Bloom, situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, à environ 13 km au nord de Fermont, Québec. La mine du Lac Bloom est une mine à ciel ouvert avec deux concentrateurs qui s'alimentent principalement en énergie hydroélectrique renouvelable. Les deux concentrateurs ont une capacité nominale combinée de 15 Mtpa et produisent du concentré de minerai de fer à haute teneur (66,2 % Fe) avec de faibles teneurs en contaminants et ont prouvé leur capacité à produire un concentré de qualité supérieure destiné à la réduction directe (67,5 % Fe). En janvier 2023, la Société a annoncé les résultats positifs d'une étude de faisabilité évaluant la valorisation de la moitié de la capacité de la mine du Lac Bloom en un minerai de fer destiné à la réduction directe et a approuvé un budget initial pour faire avancer le projet. Les produits de minerai de fer à haute teneur et à faible contamination du Lac Bloom ont su se mériter une prime par rapport au prix de référence Platts IODEX pour le minerai de fer à 62 % Fe. La Société expédie son concentré de minerai de fer du Lac Bloom par rail jusqu'au port de chargement situé à Sept-Îles, Québec, et l'a vendu à ses clients partout dans le monde, incluant en Chine, au Japon, au Moyen-Orient, en Europe, en Corée du Sud, en Inde et au Canada. En plus du Lac Bloom, Champion possède également un portefeuille de projets d'exploration et de développement dans la Fosse du Labrador, incluant le projet Kamistiatussit situé à quelques kilomètres au sud-est du Lac Bloom, et le projet de minerai de fer de Consolidated Fire Lake North situé à environ 40 km au sud du Lac Bloom.

Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme de l'information et des énoncés qui peuvent constituer de l'« information prospective » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de termes comme « planifie », « s'attend à », « budgète », « est prévu », « estime », « continue », « prévoit », « projette », « prédit », « a l'intention de », « anticipe », « vise », « cible » ou « est d'avis », ou toute variation de ces termes, y compris leurs négatifs, ou des énoncés à l'effet que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Les énoncés prospectifs comportent des risques inhérents, des incertitudes et d'autres facteurs qui ne peuvent être prédits ni contrôlés par la Société.

Énoncés prospectifs spécifiques

Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques compris dans le présent communiqué de presse, qui concernent des événements futurs, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres choses, l'impact des feux de forêt sur les activités, les opérations ou les actifs de Champion, incluant l'incidence sur la production du Lac Bloom, les mesures prises par les autorités gouvernementales en lien avec les feux de forêt et le moment où la desserte ferroviaire et les opérations aux infrastructures tierces pourront reprendre.

Risques

Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la

plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs incluent l'impact sur les activités, les opérations ou les actifs de la Société, le climat et l'incidence des conditions météorologiques sur les feux de forêt, l'intensification des feux de forêt, la capacité de contrôler les feux de forêt et l'impact des feux de forêt sur les activités, les opérations, les actifs ou le personnel de la Société, sur les infrastructures tierces incluant le chemin de fer et les communautés où la Société exerce ses activités, et incluent les facteurs traités dans la section sur les facteurs de risque du rapport annuel 2023, de la notice annuelle et du rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2023 de la Société, disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, auprès de l'ASX à l'adresse www.asx.com.au et sur le site Web de la Société à l'adresse www.championiron.com. Rien ne garantit que cette information se révélera exacte, les résultats réels et les événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective.

Mises à jour ultérieures

Toute l'information prospective de Champion dans le présent communiqué de presse est donnée en date des présentes ou à toute autre date spécifiée dans les énoncés prospectifs et est fondée sur les avis et les estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser son information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige. Si la Société publie une mise à jour de l'un ou de plusieurs des énoncés prospectifs, l'on ne doit pas supposer que d'autres mises à jour suivront à propos de ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs. Champion met en garde le lecteur à l'effet que la liste de risques et d'incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs devraient considérer les facteurs ci-dessus avec attention, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent.

Pour plus de renseignements sur Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.championiron.com.

La diffusion du présent communiqué de presse a été autorisée par David Cataford, chef de la direction de Champion Iron Limited.

SOURCE Champion Iron Limited

Pour plus de renseignements: Champion Iron Limited, Michael Marcotte, CFA, Vice-président sénior au développement corporatif et aux marchés des capitaux, 514-316-4858, poste 1128, Info@championiron.com

<https://nouvelles.championiron.com/2023-06-06-CHAMPION-IRON-FAIT-LE-POINT-SUR-LIMPACT-DES-FEUX-DE-FORET-AU-QUEBEC>